

une note officielle l'informant que la province se propose de revendiquer devant les tribunaux ses droits de propriété sur les gisements de pétrole au large du littoral?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur.

(Texte)

LE TRANSPORT AÉRIEN

DORVAL—PLAINTES AU SUJET DU BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jean-Paul Cook (Montmagny-L'Islet): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. Peut-il nous dire s'il pourrait entamer des pourparlers avec le chef du personnel, ou le fonctionnaire responsable du bureau de renseignements de l'aérogare de Dorval, afin que ses employés donnent de meilleurs renseignements que ceux que j'ai obtenus ce matin, lesquels m'ont causé de graves inconvénients...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je regrette infiniment d'interrompre l'honorable député, mais je ne crois pas que les difficultés auxquelles un député peut se heurter en voyageant puissent faire l'objet d'une question que l'on pose à ce stade de nos travaux.

M. Cook: Monsieur le président, cela aurait pu arriver à n'importe qui, même à vous.

LE NATIONAL-CANADIEN

ON RÉCLAME L'ÉMISSION DE CHÈQUES BILINGUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. Depuis que le gouvernement a adopté l'heureuse initiative d'émettre des chèques bilingues, le ministre des Transports pourrait-il demander au président du National-Canadien, M. Gordon, de faire la même chose pour ce qui a trait à cette société de la Couronne?

(Traduction)

LE MINISTÈRE DES POSTES

LIVRAISON DU COURRIER DE NOËL PAR LES FACTEURS RÉGULIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Azellus Denis (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Postes? Le ministre étudierait-il l'opportunité de permettre aux facteurs réguliers de livrer le courrier sur leurs parcours respectifs au moins une ou deux fois durant le temps des Fêtes, afin qu'ils ne soient pas privés de cadeaux de Noël qu'ils

méritent bien pour le service fidèle et efficace qu'ils donnent?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis convaincu que l'honorable député a exposé son point de vue et celui-ci ne comporte guère matière à question durant l'appel de l'ordre du jour.

(Texte)

M. Denis: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

Je suis d'avis que ma question est pressante, car elle a trait à des milliers de facteurs qui seront privés de centaines de dollars, et plus particulièrement parce qu'ils sont inclus dans le groupe de fonctionnaires qui n'ont pas encore obtenu de relèvement de traitement.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député a fait ses représentations.

(Traduction)

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—PRÉSUMÉE DÉCLARATION TOUCHANT DES PERTES PROVENANT DES VENTES À CRÉDIT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, étant donné que les producteurs de blé craignent d'être appelés à compenser certaines pertes encourues sur la vente de blé à crédit, permettez-moi de poser une question au ministre de l'Agriculture. Voici: le ministre pourrait-il dire à la Chambre sur quel raisonnement s'appuyait la déclaration qu'il a faite aux journaux, d'après laquelle, lorsque le gouvernement consent à vendre à crédit, il prend toutes les précautions nécessaires contre tout défaut de paiement.

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je crois que vous vous rendez compte autant que moi, que cette question est irrecevable à l'appel de l'ordre du jour. Je me ferais un plaisir d'expliquer privément à l'honorable député «Ce que tout député devrait savoir».

M. Argue: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, contre l'allégation du ministre de l'Agriculture portant que cette question ne soit pas recevable. En effet, ce qui fait l'importance et l'urgence de cette question, c'est qu'une nouvelle court présentement, voulant que nous risquions de subir des pertes sur certaines ventes de blé à crédit. On prétend que le ministre a déclaré que nous ne risquons pas d'essuyer de pertes et je crois qu'il devrait s'expliquer à la Chambre.

M. l'Orateur: A l'ordre! L'honorable député sait qu'il ne peut pas faire de commentaires sur la nature d'une réponse. Certaines